

Déviations 10/2025

Un aperçu des déviations du **3 mars 2025** au **9 mars 2025** pendant cette période le système préférentiel d'utilisation des pistes à l'Aéroport de Bruxelles-National (P.R.S.) n'a pas pu être appliqué de façon permanente notamment en raison d'un dépassement des normes de vent sur les pistes 25R/L.

Les changements de piste ont pour objectif principal d'assurer la sécurité du trafic aérien afin que les avions décollent et atterrissent face au vent.

Date	Jour	PRS	Déviations	Période	Raison déviation
08/03/2025	SAM	25/25R	07L/07R	1118-1600	Vent 110° 8kts en augmentation.
		25/19,25R	07L/07	1600-1820	Conditions météorologiques à l'aéroport.
09/03/2025	DIM	25/19,25R	07L/07	1323-1600	Conditions météorologiques à l'aéroport.
		25/25R	07L/07R	1600-1757	Prévision du vent hors limites pour le PRS.
			01/07	1757-2300	Prévision du vent hors limites pour le PRS.
		19/19	25/25R	2300-0000	Vent en altitude entre 23H00 et 00H00 : 040°-050° 5-10kts.



Renseignements fournis à titre indicatif sans aucune reconnaissance préjudiciable

Ce document ne peut en aucun cas être publié, transformé, utilisé dans un autre cadre que pour l'information exclusive de son destinataire sans une autorisation expresse du Service de Médiation du Gouvernement Fédéral pour l'Aéroport de Bruxelles-National.

Deze inlichtingen worden u verstrekt onder alle voorbehoud

Dit document is voor persoonlijk gebruik en mag in geen enkel geval verspreid, gewijzigd noch gepubliceerd worden zonder de schriftelijke toestemming van de Ombudsdienst van de Federale Regering voor de Luchthaven Brussel-Nationaal.

